



COMMUNE DE CHAZELLES-SUR-LYON

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200594-20251209-251209_008-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/12/2025

Publication : 15/12/2025



DELIBERATION N° 251209_008

**OBJET : FINANCES : MARCHE DE TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA MAIRIE – LOT N°4
« MENUISERIES EXTERIEURES BOIS VITREES - OCCULTATIONS_» - AVENANT N°1**

L'AN DEUX MIL VINGT-CINQ, LE NEUF DECEMBRE à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Chazelles-sur-Lyon, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du théâtre Marcel Pagnol, sous la présidence de Monsieur Pierre VERICEL, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

Date de convocation du Conseil Municipal : 3 décembre 2025

Nombre de Conseillers présents (y compris ceux ayant donné procuration) : 27

Ladite délibération a été adoptée à l'unanimité des votants

Présents : Pierre VERICEL - Michel NEEL - Jeanine RONGERE - Michel FAURE - Maryvonne MOUNIER - Ludovic PADUANO - Annie CHAPUIS - Pierre THOLLY - Marie-Christine BERTHOLLET - René GRANGE - Hervé LASSABLIERE - Christiane BRUYAT - Corinne CHEVRON - Florence PAILLEUX - Emmanuelle NEEL - Frédéric BERTHET - Nathalie JOUBAND - Isabelle POULARD - David BOURKAIB - Mickaël HATRON - Gérard HAEGY - Aline CIZERON - Yves GORD - Christine MONTAGNY – Maxime PEILLER.

Absents ayant donné procuration : Thierry PONCHON à Corinne CHEVRON - Christian BLANCHARD à Aline CIZERON.

Absents : Cyril D'IPPOLITO - Julienne BERTHET.

Secrétaire élue pour la session : Maryvonne MOUNIER

Vu le code de la commande publique ;

Vu le projet de travaux de réhabilitation de la mairie,

Vu la délibération n°240618_003 du 18 juin 2024 approuvant l'attribution du marché public de travaux de réhabilitation de la mairie et notamment le lot n°4 – « Menuiseries extérieures bois vitrées - Occultations » à l'entreprise MENUISERIE BEAL.

Les travaux effectués par la société MENUISERIE BEAL étant sur le point de s'achever et avant la réception finale, il est important de finaliser le coût des travaux.

Concernant les ajustements apportés au chantier, les modifications suivantes ont été actées à la demande de la commune.

Certains travaux initialement prévus se sont révélés non indispensables après consultation du maître d'ouvrage. Il s'agit notamment de :

Article	Descriptif	Unité	Quantité	Prix unitaire	Total HT
1.04	Prestations complémentaires sur les vitrages des fenêtres de la Police Municipale pour fourniture et collage d'un film formant glace sans tain ou film microperforé permettant de voir depuis un coté sans être vue y compris pertes, chutes, coupes et toutes sujétions de mise en œuvre. . Dimensions ≈ 1,35 x 0,50 m ht - Police municipale en façade Est RDC EM 016 et EM 017	U	-2	56,00	-112,00
2.07	Prestation complémentaire sur une porte des articles ci-dessus pour le remplacement de la serrure classique par une serrure électrique à contrôle de béquille (entrée contrôlée - sortie libre) de référence KEL 466 multipoints de chez ASSA ABLOY ou produit équivalent, avec pose d'un demi-cylindre fourni par le lot Menuiseries intérieures bois y compris plaque borgne côté intérieur, adaptation de la garniture, passe-câble invisible, gaine et toutes sujétions de mise en œuvre. - Accueil en façade Ouest RDC (accès personnel) - EM 007 = 1 - Salle de réunion en façade Est RDC - EM 014 = 1	U	-2	1217,00	-2 434,00
6.01	Fourniture et pose de brise soleil extérieurs orientables et relevables, en aluminium laqué, mis en place entre les jambages des ouvertures existantes ou créées au droit des remplissages opaques en imposte des menuiseries du chapitre ci-dessus . Dimensions: ≈ 3,65 x 2,25 m ht - Prestation à réaliser en accord avec l'Architecte - Réfectoire en façade Ouest R+1 - EM 111	U	-1	922,00	-922,00
8.02	Prestation complémentaire sur la porte de l'article ci-dessus pour le remplacement de la serrure classique par une serrure électrique à contrôle de béquille (entrée contrôlée - sortie libre) de référence KEL 466 multipoints de chez ASSA ABLOY ou produit équivalent, avec pose d'un demi-cylindre fourni par le lot Menuiseries intérieures bois y compris plaque borgne côté intérieur, adaptation de la garniture, passe-câble invisible, gaine et toutes sujétions de mise en œuvre. L'alimentation électrique est prévue à la charge du lot Electricité. Le lecteur de badge ou le digicode d'un coté de la porte est prévu à la charge du lot Electricité. Prestation à réaliser en accord avec l'Architecte - Archives en façade Est R+1 - EMa 101	U	-1	1217,00	-1 217,00
TOTAL					-4 685,00

La moins-value des travaux s'élève à – 4 685,00 € HT.

Par ailleurs, des travaux supplémentaires ont été identifiés comme déterminants pour la bonne réalisation du projet :

Article	Descriptif	Unité	Quantité	Prix unitaire	Total HT
A	Fourniture et programmation d'anémomètres pour Brises Soleil orientables (électrique filaire, alimentation et branchement non compris) . (1 par façade du bâtiment, implantation à définir)	U	4	239,00	956,00
B	Fourniture et pose de cylindres électroniques "BlueChip" de chez Winkhaus sur organigramme 1APV0 (Programmation non prévue dans le présent devis)				
B1	Porte Ema001 (Annexe RDC accès local archives) Taille cylindre: 35x35 Bouton	U	1	624,66	624,66
B2	Porte Ema007 (Annexe RDC Porte accès garage) Taille cylindre: 35x35 Bouton	U	1	624,66	624,66
B3	Porte Ema101 (Annexe R+1 Local Archives) Taille cylindre: 40x40 Bouton	U	1	817,52	817,52
TOTAL					3 022,84

La plus-value des travaux s'élève à 3 022,84 € HT

Ainsi cela entraînera une moins-value d'un montant de - 1 662,16 € HT.

Considérant la nécessité d'apporter des modifications au marché initial ;

Considérant que certains travaux initialement prévus se sont révélés non indispensables après consultation du maître d'ouvrage et entraîne une moins-value d'un montant de 4 685,00 € HT ;

Considérant que des travaux supplémentaires ont été identifiés comme déterminants pour la bonne réalisation du projet et entraînent une plus-value d'un montant de 3 022,84 € HT ;

Considérant que toutes les autres clauses et conditions du marché initial, qui ne sont pas contraires aux dispositions du présent avenant, demeurent applicables ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** l'avenant n°1 au marché de travaux de réhabilitation de la mairie – lot n°4 « Menuiseries extérieures bois vitrées - Occultations » pour un montant de – 1 662,16 € HT ;
- **DIT** que le lot n°4 est porté à 164 455,84 € HT ;
- **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer cet avenant ainsi que tout document afférent à la présente délibération.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme,

Monsieur le Maire,
Pierre VERICEL



La secrétaire de séance,
Maryvonne MOUNIER

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Mounier', written over a horizontal line.